

Thème : travail et emploi

La baisse des coûts salariaux peut-elle permettre de lutter efficacement contre le chômage ?

Document 1

Le salaire d'efficience est celui qui constitue une incitation à la hausse de la productivité de la part des salariés. Ainsi, selon l'analyse en termes de salaire d'efficience, le taux de salaire peut influencer la productivité alors que dans la théorie néoclassique, c'est à l'inverse la productivité (marginale) qui détermine le niveau de salaire. L'intérêt de cette notion est de considérer qu'il peut être rationnel pour l'entreprise de fixer un niveau de salaire (le salaire d'efficience) au dessus du salaire d'équilibre (résultat de l'offre et de la demande sur le marché du travail). Une telle rémunération permet en effet d'attirer et de sélectionner une main-d'œuvre de meilleure qualité, de limiter l'incitation à la mobilité et de stimuler l'effort au travail. La théorie du salaire d'efficience met donc en évidence les inconvénients d'une baisse des salaires nominaux car le découragement, la diminution de l'effort, voire les démissions qui résulteraient de cette réduction pourraient abaisser la productivité au point que le coût unitaire du travail augmente au lieu de diminuer.

Source : J.Y. CAPUL, O. GARNIER, *Dictionnaire d'Économie et de Sciences sociales*, Hatier, 1999.

Document 2

Les salaires sont un coût pour chaque entreprise, au niveau microéconomique, mais ils sont aussi une des composantes essentielles de la demande, au niveau macroéconomique. Leur évolution est donc un des déterminants du niveau d'activité et d'emploi [...]. La France a vaincu l'inflation, rétabli ses comptes extérieurs et défendu ses parts de marché à l'exportation, mais elle n'a pas pour autant vaincu le chômage, car la désinflation s'est accompagnée, sauf à la fin des années 1980, d'une faible croissance de l'activité. Une croissance plus dynamique pourrait être obtenue en jouant sur une augmentation globale de la masse salariale distribuée, qui relancerait la consommation et l'investissement.

Cette politique est à la fois souhaitable et possible compte tenu de l'excédent des échanges commerciaux, du niveau historiquement bas de l'inflation et des taux d'autofinancement record des entreprises.

Source : *Alternatives économiques*, Hors série n° 32, deuxième trimestre 1997.

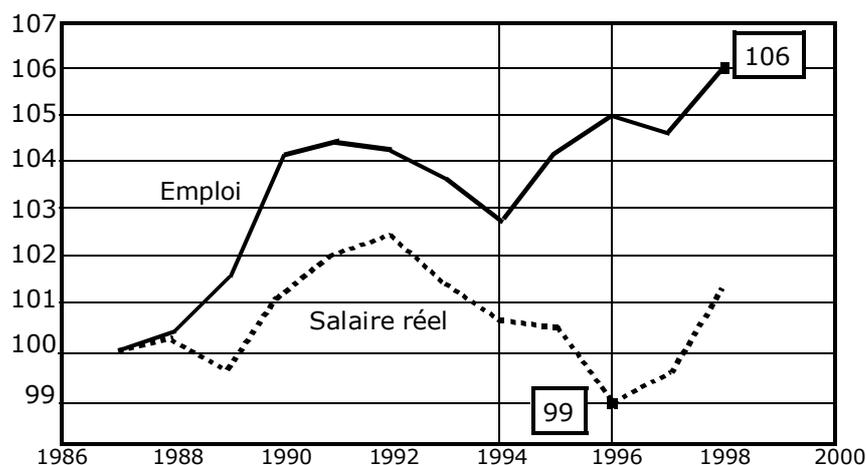
Document 3 - Le chômage dans les pays de l'OCDE - - Source : OCDE

(pourcentage de la population active)	Moyenne 1987-1997	1998	1999	2000	2001
Allemagne	7.6	9.8	9.0	8.1	7.6
Etats-Unis	6.0	4.5	4.2	4.0	4.8
France	10.8	11.4	10.7	9.3	8.6
Royaume-Uni	8.3	6.2	5.9	5.4	5.0
Japon	2.7	4.1	4.7	4.7	5.0

Document 4 - Evolution de la rémunération par salarié dans les pays de l'OCDE (pourcentage de variation par rapport à la période précédente) - Source : OCDE

	Moyenne 1987-1997	1998	1999	2000	2001
Allemagne	2.5	1.3	0.9	1.3	1.9
Etats-Unis	3.6	4.9	4.3	4.5	4.7
France	2.9	1.8	2.3	1.4	2.7
Royaume-Uni	5.8	6.9	4.9	4.4	4.8
Japon	2.2	-1.0	-1.1	0.1	0.3

Document 5 - Évolution de l'emploi et du salaire réel en France, indice base 100 en 1987



D'après l'INSEE, TEF 1999-2000 et *Alternatives économiques*, HS n° 46 - 2000.

Document 6 - S'appuyant sur les performances américaines, nombre d'économistes accusent le Smic d'avoir un impact négatif sur l'emploi. En France, pourtant, l'effet d'une baisse généralisée des salaires sur l'emploi est quasiment nul. Et la réduction du coût du travail ne suffira pas à résorber le chômage.

Chacun connaît les performances américaines en matière d'emploi : 40 millions d'emplois salariés supplémentaires en vingt ans (1976-1996), contre 2 millions en France durant la même période. Même si l'on tient compte de la différence de taille des deux pays (en gros, les Etats-Unis sont économiquement cinq fois plus importants que la France), la comparaison est sans commune mesure. Parmi les explications avancées par les économistes pour rendre compte de ces évolutions si contrastées, la question du salaire minimum tient une place de choix. La thèse est bien résumée par Béatrice Majnoni d'Intignano : « Alors que le salaire minimum américain a diminué de 50 % du salaire moyen à 38 % depuis 1975, le Smic français, lui, a poursuivi le chemin inverse, augmentant de 40 à 50 % du salaire moyen ».

Le Smic, et plus généralement les salaires versés aux catégories professionnelles fortement touchées par le chômage, aurait-il un effet néfaste sur les emplois, en les détruisant ou, au moins, en contribuant à empêcher qu'ils ne naissent ? De nombreux économistes l'affirment.

Source : Denis Clerc, n° 163, octobre 1998, *Alternatives Economiques*